POULX »le mag

Votre magazine municipal d'information

www.poulx.fr

DÉCEMBRE 2022

N°16

Poulx inaugure son espace de Coworking «Le Connecteur»

Joyeuses Fêtes ! de fin d'année

6 NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

VIGILANCE ÉNERGÉTIQUE

La commune met en œuvre son plan de sobriété

NOUVEAU SERVICE AUX PARTICULIERS

Une borne de recharge électrique

Numéros utiles

Les Services Municipaux

Police municipale..... 04.66.75.59.20
policemunicipale@poulx.fr

Urbanisme.....04.66.75.25.16
urbanisme@poulx.fr .....*Sur rendez-vous*

Agence postale communale 04.66.75.59.25
Lundi et mercredi : 8h-12h et 13h30-17h
Mardi et jeudi : 8h-12h / Vendredi : 8h-11h30

Bibliothèque.....04.66.03.79.70
Lundi : 15h-18h / Mercredi : 15h-18h
Et le 1er vendredi du mois : 10h-12h

Marché
Mercredi matin : 8h-12h - Espace Garrigue

Enfance

Ecole élémentaire.....04.66.75.12.97

Ecole maternelle.....04.66.75.21.26

Crèche municipale
« Les Lutins » 04.66.75.45.10
creche@poulx.fr
du lundi au vendredi : 7h30-18h30

Centre de loisirs
« Les Francas »..... 06.74.82.76.41
poulx@francas30.org

Bureau municipal
Périscolaire 04.66.75.57.52
bureaumunicipal@poulx.fr
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h15-11h15

Urgences

Gendarmerie de Marguerittes 04.66.75.39.40

Pompiers.....18

Samu 15

Gaz GRDF.....0800.47.33.33

Électricité ENEDIS.....09.72.67.50.30

Eau et Assainissement
L'eau de Nîmes..... 09.69.36.61.02
eaudenimesmetropole.fr

Éclairage Public..... N°Vert : 0800.39.18.48

Mairie

www.poulx.fr

Place de l'Hôtel de Ville
30320 POULX

04.66.75.25.16
accueil@poulx.fr

Horaires d'ouverture
Du Lundi au jeudi
de 8h à 12h et
de 13h30 à 17h30
Vendredi
de 8h à 12h

Réserve de BIOSPHERE
GORGES du GARDON

Commune de POULX Officiel

État Civil

Bienvenue à...

INARD Maélia	15/04/2022
ORTIZ Alba	25/04/2022
MARCUCETTI Nando	27/05/2022
BERGY Paul	09/06/2022
LOUVRIER Lucas	10/06/2022
DI VALENTIN Léonys	22/06/2022
PEYRE Jimmy	23/06/2022
BOUSLIM Manel	25/06/2022
GRASSET Lola	28/06/2022
ROBERT Éden	07/07/2022
GERVOIS Chloé	13/07/2022
MAGNANI Matteo	13/07/2022
AUDIBERT Alice	16/07/2022
FANGIER Eva	18/07/2022
KADDAR Noah	22/07/2022
SOURIOU Lily	24/07/2022
DA SILVA Imaé	04/08/2022
EL AMRI Aydin	10/08/2022
ROSTAN Chiara	22/08/2022
WINDER Noa	29/08/2022
RUAS Ezio	04/10/2022
MICHELET Lily	23/10/2022
VIDAL Leandro	31/10/2022
VIDAL Livio	31/10/2022

Félicitations aux Mariés

PARIS Alexandre et RAFINESQUE Sandy	25/06/2022
AUDIBERT Numa et FOURGEAUD Anne-Lise	02/07/2022
BRUGUIER Florent et VIRETTO Amandine	02/07/2022
PAYEN Florent et GOURBEYRE Clémence	09/07/2022
LIAUSSON Dorian et QUITTARD Alix	23/07/2022
PAYSANT Jean et OLZAK Lena-Joy	11/08/2022
BERNIGAUD Tom et DEFOND Marie	27/08/2022
BEAUFIGEAU Ivan et DA CONCEICAO Atevanda	27/08/2022
LUNGU Ionut-Catalin et AUTARD Charlotte	01/10/2022
EL HAMDI Hicham et IKHLEF Leïla	01/10/2022
COUPRIÉ Thierry et CHAMPETIER Josie	19/11/2022

Condoléances aux familles de

JOURDAN Renée	01/06/2022
NICOL Marie-Louise	14/06/2022
QUATRESSOUS Georgette	09/06/2022
ROUBERT Jean	27/06/2022
COUTURIER Christian	06/07/2022
LARAMAS Christine	20/07/2022
TRICHARD Pascale	21/09/2022
LEEMANS Danielle	21/09/2022
SALENDRES Marcelle	21/09/2022
VILLEROUGE Michelle	20/09/2022
BODSON Emile	21/10/2022
TAILLEFER Madeleine	23/10/2022
CLERC Jacqueline	19/11/2022
BERLIER Gérard	23/11/2022

Les anciens numéros du magazine municipal peuvent être téléchargés sur le site de la ville à la rubrique «Publication».

Éditorial

› Sommaire ‹

4 › Retour en images
8 › CCAS
9 › Vigilance énergétique
10 › Enfance
12 › Travaux
13 › Actualités
14 › Environnement
15 › À votre service
16 › Actualités
18 › Libre expression
18 › La vie du Conseil Municipal
19 › La vie des Associations

Magazine Municipal
POULX Le Mag
N°16 - Décembre 2022
Mise en page et impression :
Medit.Impression
Tirage : 2000 ex.

Site Internet : www.poulx.fr

Directeur de la publication :
Patrice Quittard

Comité de rédaction :
Angélique Pancino, Sylvie Compeyron, Aline Balaguet, Eve Mallier, Nho Gallois Christian Guihermet, Joël Saugues, Christian Poussin

Photos :
Angélique Pancino, Sylvie Compeyron, Joël Saugues, Christian Poussin, Eve Mallier, Christian Guihermet

Madame, Monsieur,

Après 2 ans de pandémie, une année 2022 marquée par la guerre en Ukraine, le dérèglement climatique, l'augmentation du prix des carburants, l'inflation... tout est source de stress, d'inquiétude, d'avenir incertain.

J'ai, avec l'équipe municipale, fait le choix de rester optimiste tout en restant vigilant.

Nous avons fait le choix de la solidarité envers le peuple Ukrainien en leur faisant un don via le secours populaire d'un chèque de 1000 euros.

Nous avons fait le choix de renouveler notre confiance et de soutenir les associations Poulxoises qui tout au long de l'année animent notre village par de nombreuses manifestations culturelles et sportives.

Avec optimisme, nous poursuivons nos projets structurants, respectant notre programme, avec l'inauguration le 15 novembre dernier de la salle de coworking «Le connecteur», la création des jardins partagés qui connaissent un vif succès et dont l'intérêt a été reconnu par l'obtention d'un trophée des réserves de biosphère Unesco, l'installation d'un module de jeux en maternelle et prochainement à la pinède, la création d'une cour oasis - aménagement d'espaces de fraicheur, pour le bien-être des enfants - au groupe scolaire, projet qui avance à grand pas, et après 1 an de transaction avec nos assurances, la reconstruction du mur du cimetière.

Projet structurant pour la commune, la révision du PLU qui vous sera présenté plus en détail en début d'année 2023.

Bien d'autres programmes verront le jour dans les mois à venir avec notamment l'acquisition d'une maison jouxtant la bibliothèque en vue de son agrandissement, une opportunité qu'il fallait saisir, mais aussi des projets qui vont nous permettre de réaliser des économies d'énergie et que vous allez découvrir dans ce magazine.

Je vous souhaite une bonne lecture et de belles fêtes de fin d'année.

Patrice Quittard

› Patrice Quittard
Maire de Poulx
Membre du Bureau Communautaire de Nîmes Métropole
délégué au numérique

Retours en images

Week-end sportif

3, 4 & 5 JUIN

Un week-end placé sous le signe du sport et du dépassement de soi dans notre commune.

60 équipes se sont affrontées vendredi et samedi lors du tournoi de foot organisé par l'AS Poulx.

Le dimanche, c'est le Beaver Trail qui a permis à de nombreux coureurs de s'élancer sur les chemins de notre belle garrigue.

Et enfin, le dimanche après-midi, le tournoi de tennis au Tennis Club de Poulx avec les finales homme et femme.

Rock sous les pins

11 JUIN

Une très belle 10ème édition organisée par l'Atelier de Musique de Poulx. Une scène ouverte pour les groupes amateurs de la région comme Thirty five, Np'S et bien d'autres.

Judo Club

14 JUIN

Le Judo Club de Poulx a organisé sa traditionnelle remise des ceintures. Trois récompenses individuelles ont été attribuées aux compétiteurs, Jade, Tao et Sacha pour leurs très bons résultats dans les championnats départementaux et régionaux.

Grand loto de plein air

18 JUIN

Organisé par l'Amicale du Personnel Communal de Poulx dans la cour du groupe scolaire Georges Brassens.

Écoles en fête

24 JUIN

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2.

Spectacle de danse à l'école maternelle

Fête votive

1, 2 & 3 JUILLET

Nous avons souhaité que la fête soit BELLE et vous l'avez rendu SPLENDIDE !

Des remerciements particuliers à tous les acteurs de cette fête : la Manade Briaux, la Jeunesse Poulxoise, l'Amicale du Personnel Communal Poulxois, l'AS POULX, la Boul'xoise, les Vétérans Poulxois, les bar-restaurants New Solo et l'Ami Pierrot, la Boucherie des Garrigues, les Pâtés Nîmois des Ets Buisson, les agents municipaux, la Police Municipale et le CCAS. ***Vivement l'année prochaine !!***

Espace Jeunes

JUILLET

Cet été, pour le plaisir de nos ados, la municipalité a proposé des activités à la journée tout le mois de juillet. Une vingtaine de jeunes ont ainsi pu profiter de ses animations encadrées par l'association les Francas du Gard.

Initiation moto, soirée Aréna Games autour d'un tacos, accrobranche, découverte du Festival d'Avignon, Pont du Gard, mais aussi initiation au graff, soirée bowling et tacos, journée plage... un beau programme très apprécié.

NOUVEAU

EN FÉVRIER, LA MUNICIPALITÉ, PROPOSE UN SÉJOUR À LA NEIGE AUX JEUNES DE 11 À 17 ANS.

En collaboration avec l'association Les Francas du Gard, les adolescents auront la possibilité de partir entre copains à Serre Chevalier, une offre «tout compris» avec hébergement, transport, activités, location et forfait... pour 6 jours de séjour.
La municipalité participe au financement de ce séjour à hauteur de 100 euros par enfant.

PLACES LIMITÉES. POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ LE CENTRE DE LOISIRS DE POULX

Retours en images

Prévention feux de forêts

JUILLET

Le Maire de Poulx a demandé la mise en place des dispositifs inter-services sur les massifs boisés de Poulx et du site de la Baume.
Durant 3 semaines, des dispositifs de surveillance et de protection ont donc été activés en collaboration avec le groupement de gendarmerie du Gard, les sapeurs-pompiers du SDIS 30, les pompiers militaires du camp des garrigues, les agents de l'ONF avec des véhicules pour feux naissants et la police municipale.

Des sapeurs-pompiers étaient présents dans notre pinède prêts à intervenir. ***De nombreux Poulxoises et Poulxois, avec enfants, sont venus à leur rencontre pour les soutenir. Merci à eux.***

Marchés nocturnes

6 & 20 JUILLET

Deux beaux marchés organisés par Entartcom ont réuni une vingtaine d'exposants, le troisième a malheureusement été annulé pour cause d'intempéries.

Cinéma plein air

23 AOÛT

Un projet inédit proposé par le Conseil Municipal des Enfants et financé par la municipalité. ***«Une belle réussite pour une première»*** selon le prestataire Ciné-Plein-Sud.
Près de 350 personnes sont venues pique-niquer puis visionner un film d'animation choisi par les enfants pour les familles.

Forum des associations

3 SEPT.

Changement de lieu pour cette édition 2022.
Toutes nos associations présentes et les Poulxois au rendez-vous. De nouveaux stands avec l'association des «jardins partagés» et un stand «Coworking».
À midi, comme de coutume, la Mairie a offert son apéritif.

Vide Dressing

11 SEPT.

Organisé par l'Amicale du Personnel Communal Poulxois (APCP).

Jardins partagés

12 OCT.

Mardi 12 octobre 2022, Monsieur le Maire remettait officiellement les clés des jardins partagés à l'association éponyme.
Après trois ans de projet, période longue mais nécessaire pour l'obtention de financements, c'est le jour de la première réunion de l'association qui a été choisi pour ce moment chaleureux. C'était l'occasion de rencontrer les nouveaux jardiniers qui ont hâte de se retrouver sur le terrain. Cette sympathique manifestation s'est achevée avec le verre de l'amitié.

3ème Duo Nocturne des Gorges du Gardon

14 OCT.

Pour cette 3ème édition du duo nocturne des gorges du gardon' toute l'équipe de Courir en Garrigue s'est mobilisée pour que cette épreuve soit placée sous le signe de la convivialité.
De nombreuses animations ont été placées sur le magnifique parcours qui est passé par le site de la Baume. 109 duos au départ et 50 bénévoles.

Octobre Rose

15 OCT.

Poulx se pare de rose et de bleu à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale.
Se mobiliser pour lutter contre le cancer du sein, tel est le but d'Octobre rose. Mais d'autres causes sont importantes. C'est pourquoi, cette année l'association des diabétiques du Gard s'est associée à ce grand mouvement : SENSIBILISER, INFORMER, PRÉVENIR.

Nîmes Métropole Jazz Festival

18 OCT.

Le Nîmes Métropole Jazz Festival a fait étape à Poulx. Les 180 personnes présentes ont assisté à une superbe soirée. Avec en première partie Christian Lavigne Trio «Mountain spirits», suivi de Gretchen Parlato «Fleur du Brésil».

Retours en images

Journée Taurine

22 OCT.

Organisée par la Jeunesse Pouxoise qui peut se targuer d'avoir recruté cette année de jeunes membres très motivés.

Soirée Halloween

31 OCT.

Après 3 ans d'attente, nos petits Poulxois ont enfin retrouvé le Bal des petits Vampires !

La municipalité et l'association des parents d'élèves FCPE se sont associés afin de recréer ensemble cet évènement tant attendu.

Pour accueillir tous les monstres, sorcières ou vampires des alentours, la salle des fêtes s'est transformée pour quelques heures en manoir hanté. Une décoration exceptionnelle réalisée par les parents bénévoles de l'association et les élus.

Concours de citrouilles, chasse aux bonbons, fête de tous les diables, animée par notre DJ bénévole Benoit Richard (DJ le soir et boucher du village le jour), tous les ingrédients pour une soirée très réussie.

CCAS

COFFRETS GOURMANDS

Le repas de Noël traditionnellement offert par le CCAS est un temps fort de partage et de convivialité, très apprécié de nos aînés. Néanmoins cette année encore, dans ce contexte d'instabilité et de fragilité épidémique, nous avons fait le choix de ne pas le maintenir.

Mais pour que Noël reste une fête, le CCAS exprime sa solidarité envers ses aînés en leur offrant un colis gourmand bien garni.

Le jeudi 15 décembre à partir de 14H en Mairie, grâce à l'aide très précieuse des membres du CCAS nos concitoyens pourront venir réceptionner leur colis. Ceux qui ne peuvent se déplacer le recevront à domicile.

Ce coffret gourmand de la société «Esprit gourmet» d'une valeur de 30,32 € s'adresse aux 180 Poulxoises et Poulxois de 80 ans et plus qui se seront préalablement inscrits en Mairie.

Par solidarité et pour lutter contre une forme d'isolement, les membres du CCAS ont distribué des ballotins de chocolat «Jeff de Bruges», aux résidents de l'EHPAD «Les Portes de Nîmes» ainsi qu'à ceux de la maison en partage «Les Genêts d'Or».
L'occasion de partager un moment de convivialité et de bonne humeur.
43 ballotins de chocolats ont été distribués pour une valeur de 382,70 €.

La chasse au gaspillage

Nous vivons une période quelque peu bousculée. Dans cette situation de risques de pénuries, de coupures d'énergie (électricité, gaz) d'augmentation tarifaire, nos habitudes doivent être modifiées.

Les Collectivités territoriales se sont mobilisées pour apporter leur contribution au plan sobriété sur la thématique ***«Hausse des Factures Énergétiques : quelles sobriétés et comment passer l'hiver ?»***.

Toujours dans un souci d'intérêt général, d'engagement collectif et solidaire, la Commune de Poulx met en œuvre son plan de sobriété.

L'équipe municipale et les services administratifs adoptent des solutions concrètes, applicables et efficaces afin de réduire les dépenses énergétiques.

FOCUS SUR

NOTRE PLAN DE SOBRIÉTÉ

Des mesures phares autour de **l'anti-gaspillage, de l'efficacité énergétique et du carburant.**

- Réduction de la consommation d'électricité liée à l'éclairage public.
- Réduction du nombre de mètres carrés chauffés dans les bâtiments publics avec régulation de la température des locaux.
- Passage aux éclairages LED avec réduction de l'intensité lumineuse avec mise en place de systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments.
- Optimisation des déplacements professionnels.

ZOOM SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat Territoire d'Énergie nous annonce que le coût de l'énergie sera multiplié environ par 1,5 en 2023 pour l'éclairage public et par 2,5 pour les bâtiments. La commune ayant signé une convention avec «Hérault Energie» bénéficie de tarifs négociés par le Syndicat, le contrat arrive à échéance le 31 décembre 2022.
De nombreuses communes en France ont déjà pris la décision d'éteindre les lampadaires de l'éclairage public pendant les heures ou la majorité de leurs habitants dorment.
Cette action a de nombreux avantages :
- Économies sur les factures d'électricité de la Commune.
- Protection de la faune nocturne (chauve-souris, papillons, rapaces) contre la pollution lumineuse.
- Amélioration de la qualité du sommeil des habitants.

Nous nous orientons vers une extinction de l'éclairage public sur le créneau horaire de 23h à 5h ou de Minuit à 5h, nous attendons la simulation d'économies par notre prestataire.

Nous avons consulté la Police Municipale, la Brigade de Gendarmerie de Marguerittes, le Service Départemental d'Incendie du Gard, aucun retour négatif de leur part. Après renseignements pris auprès de nos interlocuteurs de Nîmes Métropole et d'INEO, les secteurs sous vidéo-protection ne seront pas éteints, car sans luminosité les images des caméras seraient dégradées et non exploitables.
Un investissement de 18 000 € HT sera nécessaire pour l'achat et la pose d'horloges astronomiques connectées qui permettront de régler à distance les créneaux horaires. Sans réduction sur la durée, notre coût augmenterait considérablement et ne permettrait pas de dégager des ressources afin de financer des investissements.

Sur 960 points lumineux 250 sont désormais des lanternes LED. Pour l'année 2022, nous avons renouvelé 34 lanternes en LED pour un coût de 25 000 € HT dans les rues des Tourterelles, Biche, Cigale, Sangliers, Font Froide, Pinède, Château d'Eau.

Après 6 années d'investissement, nous avons réalisé 22,30% d'économie.

Nous sommes précurseurs en matière d'économies d'énergie car en 2016 la commune a souscrit un contrat de performance énergétique (CPE) nous permettant de faire des économies importantes et de pouvoir chaque année renouveler une partie de notre parc.

L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES CANTINE A BESOIN DE RENFORT

Cette année ce sont 5 bénévoles qui ont renouvelé leur souhait de participer à ce projet intergénérationnel. Vous souhaitez donner un peu de votre temps aux enfants de l'école maternelle, les accompagner dans la prise de leur repas, leur raconter une histoire, les rassurer ou simplement les écouter, vos missions seront multiples.

Choisissez un ou deux jours par semaine, de 11h30 à 12h30 et rejoignez l'équipe des bénévoles cantine. Pour plus d'infos, contactez la Mairie.

LA CRÈCHE LES LUTINS CHANGE DE DIRECTRICE

La crèche se prépare à dire au revoir à sa directrice, Agnès Pana qui fait valoir ses droits à la retraite fin décembre. À Poulx depuis le 1er octobre 1999, elle a accompagné nos petits Poulxois jusqu'à leur entrée à l'école, elle a aussi accompagné les parents dans leur parentalité, moment parfois difficile et incertain pour eux. La municipalité remercie Agnès pour cette belle carrière et lui souhaite le meilleur pour sa retraite. Charlotte Gabel sera nommée à son poste. Une nouvelle directrice adjointe arrivera en janvier.

Visite de la Mairie

Lundi 3 et mardi 4 octobre au matin, les classes de CP, Ce1 et Ce2 sont venues visiter la mairie. À l'école, le mois d'octobre est placé sous le signe de la citoyenneté. La visite de la mairie en est le point de départ. Les enfants travaillent en amont sur les différents symboles de la république, sur le rôle du maire, ses différentes missions, mais aussi sur les élections.

Accueillis à la Mairie par un élu, ils ont repéré aussitôt les différents symboles de la République présents dans la salle des mariages, et après un échange de questions-réponses avec l'élu, ils sont allés à la rencontre des différents services (accueil, Poste, administration générale, urbanisme, Police municipale). Les agents leur ont présenté leur travail et ont répondu avec plaisir aux questions des enfants.
Puis est arrivé le moment très attendu de la rencontre avec Monsieur le Maire dans son bureau. Les enfants ont retrouvé à nouveau les symboles de la République, le drapeau français, Marianne, la fameuse écharpe tricolore de Monsieur le Maire et ses pompons dorés.
Les questions se sont enchaînées : *«Comment on devient Maire ?», «Est-ce que c'est toi le chef de la Mairie ?», «Combien il y a d'habitants à Poulx ?» - 4232 «Mais tu nous as compté nous aussi ?», «Est ce que tu es tous les jours à la mairie ?», «Est- ce que tu rentres chez toi quand c'est la nuit ?».*

Un moment très sympathique qui a plongé les petits citoyens Poulxois en immersion dans la vie de leur Mairie. Les classes de CM1 et CM2 seront reçues un peu plus tard dans l'année.

LA COUR OASIS : C'EST PARTI !

La première réunion pour la cour OASIS a eu lieu le Mercredi 12 octobre. Monsieur le Maire, l'Adjoint aux affaires scolaires et l'Adjoint aux infrastructures, arpentaient les cours du groupe scolaire Georges Brassens. Le bureau d'études CEREG y organisait la première concertation pour la requalification et la végétalisation des deux cours.
Afin de comprendre le fonctionnement de ces espaces, les professionnels avait besoin d'écouter les enseignants, la représentante des parents d'élèves et les élus. Un questionnaire à destination des enfants a été distribué.
Les objectifs de ces aménagements sont multiples, désimperméabiliser la surface pour infiltrer les eaux de pluie, créer des ilots de fraicheur pour lutter contre les chaleurs excessives, protéger les classes de l'ensoleillement l'été, aménager des espaces ludiques et pédagogiques pour les enfants.
Le 23 novembre, deux ateliers ont été proposés afin de coconstruire ce projet environnemental pour les enfants et l'ensemble de la communauté éducative.

Angélique BRAGUIER PANCINO
Adjointe, *déléguée à l'enfance*
à la jeunesse et à la communication

Élections du Conseil Municipal des Enfants

Le jeudi 20 octobre, 6 nouveaux jeunes conseillers en classe de CM1 ont été élus par leurs camarades. Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 12 jeunes élus, 6 CM1 et 6 CM2.

Profession de foi, campagne électorale, puis vote à bulletin secret et dépouillement tout y était.
Leur élection a été officialisée juste après la commémoration du 11 novembre, et ce sont les conseillers de CM2, élus l'an dernier, qui avec Monsieur le Maire ont remis les écharpes à leurs nouveaux collègues.
La première réunion a déjà eu lieu à l'école, une équipe enthousiaste, qui nous réserve de beaux projets pour cette année.

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

22/06/22 Spectacle de variétés pour les + de 60 ans organisé par le Conseil municipal des enfants de l'école de Poulx à la maison en partage «Les Genêts d'Or».

Au programme : chansons, sketches, danses, tours de magie et devinettes...

VIDÉO-PROJECTEURS

Afin de poursuivre son projet d'école numérique, la municipalité doit entretenir le matériel numérique fournit aux enseignants. Les ordinateurs ont été changé l'an dernier pour un coût de 9 000 €. Cette année ce sont les vidéo-projecteurs qu'il a fallu changer. Très utilisés par les enseignants avec les TBI (Tableau Blanc Interactif), ces appareils sont devenus obsolètes et ont été remplacés pendant les vacances de la Toussaint.
Coût : 12 000 €. Toutes les classes d'élémentaire sont désormais équipées en TBI.

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX À L'ÉCOLE MATERNELLE

La municipalité a fait le choix d'installer une structure multi-jeux avec tobbogan, échelle à cordes et paroi d'escalade, un passage désormais incontournable pendant la récréation. Cette structure est un vrai lieu d'échange entre les enfants. Coût : 13 000 €.

ET DE NOUVEAUX JEUX À LA PINÈDE

Installation de nouveaux jeux pour enfants sur l'aire déjà existante. Après une remise aux normes de la structure principale, la municipalité a fait le choix d'installer des jeux pour les plus petits. Le fameux tape-cul fera son apparition ainsi qu'un tourniquet, un jeu a ressort et une structure fixe. Cette nouvelle zone sera réservée aux enfants de 2 à 12 ans.
Coût : 16 000 €.

Travaux de voirie et réseaux divers

LES PROJETS EN COURS

Rue de l'Avenir : Les études géotechniques et topographiques ont été effectuées, nous allons lancer le marché de travaux pour la réfection de la voirie de la 1ère tranche.

La 2ème tranche de mise en discrétion des réseaux secs devrait débuter prochainement, nous sommes en attente de la programmation du Syndicat Territoire d'Energie.

À compter du 1er Janvier 2023, **le marché de travaux de voirie en entretien** sera opérationnel ce qui nous permettra d'être réactif.

VALORISATION DU MONUMENT AUX MORTS

Mise en valeur du monument aux morts par un nouvel éclairage bleu-blanc-rouge. Ces travaux étaient nécessaires pour ne pas oublier et faire honneur à nos soldats morts pour la France.
Remise en service de la fontaine.

Le balayage mécanique des rues est réalisé 1 fois par trimestre. Le marché public vient d'être renouvelé, c'est l'entreprise Océan qui a été retenue.

Le marquage au sol a été repris sur une partie de la route Départementale RD 127 et côté Ouest de la commune ainsi que la pose des plaques de rues manquantes.

Le traitement des nids de poule par les services techniques municipaux a été réalisé avec plus de 20 tonnes d'enrobé à froid.

Les accotements des chemins communaux ont été traités avec l'aide d'une épareuse. Une partie de la limite de notre commune avec celle de Cabrières a fait l'objet de broyage.

La commune a sollicité Nîmes Métropole pour la réalisation de travaux préparatoires à la réfection du chemin du petit stade, la rue des Aires et la rue des Alizés. Nous allons procéder dans les semaines à venir à la remise en état de plusieurs rues.

Des panneaux signalant des «voies sans issue» ont été posés sur la partie Nord-Ouest de la commune. Un complément de panneaux de signalisation d'information locale a été réalisé.
Côté protection feux de forêt, 2 poteaux d'incendie ont été renouvelés.

Christian POUSSIN
Adjoint, *délégué à la voirie et aux réseaux divers*

La borne de recharge électrique est opérationnelle

Le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) devient Territoire d'Energie dont notre commune est adhérente.

Son implantation est stratégique, elle se situe sur le parking de l'impasse de la Lauze. Cette borne est compatible avec tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables.
Le coût d'investissement est de 12 000 € HT subventionné à 65 % soit un reste à charge de 4200 € HT pour la commune. Le fonctionnement reviendra à 756 € TTC par an.
C'est une borne classique publique avec deux points de charge, gérée par Révéo (le groupement des syndicats départementaux d'énergie de la Région Occitanie). D'une puissance de 18 kw, elle permet en moyenne, de charger un véhicule à 80 % en 3 heures. Il existe 170 bornes de ce type dans le Gard (dont 36 à Nîmes), la plupart installées sur des places de stationnement.
Il existe 4 super-chargeurs Révéo dans le Gard (coût : 76000 € HT l'unité) qui permettent une charge six fois plus rapide que les bornes classiques soit 80% de charge en 30 minutes. Ces bornes nettement plus chères pour l'utilisateur, ne sont installées que sur des axes très fréquentés comme les sorties d'autoroute.

MODALITÉS D'ACCÈS

Il y a 2 solutions, les utilisateurs abonnés au dispositif «Révéo» (1,50€/mois) peuvent accéder à l'ensemble des bornes publiques de la Région et réserver un point de charge sur l'application Révéo. Les utilisateurs ne disposant pas d'un abonnement Révéo peuvent utiliser l'ensemble des bornes publiques mais ne peuvent pas faire de réservation. Le paiement se fait via l'application.

LE PRIX

Le réseau public «Révéo» propose un tarif unique. Il faut compter de 0,23€ à 0,30€/kwh pour une charge de 6h à 23h selon que l'utilisateur est abonné au service ou pas. La nuit ce tarif baisse et varie de 0,12€ à 0,30€/kwh.

Christian GUIHERMET
Adjoint, *délégué aux infrastructures*

Inauguration du Coworking de Poulx

La commune de Poulx a inauguré, mardi 15 novembre, un espace de coworking. Ce tiers-lieu labélisé «Reso Occitanie» sera mis à disposition des entreprises, artisans et commerces de la commune et des communes avoisinantes mais aussi des télétravailleurs particuliers et des étudiants.

Le Maire Patrice Quittard, entouré de Rémy Nicolas, Vice-Président du Conseil Départemental, Président du PETR Garrigues et Costières de Nîmes et représentant Nîmes Métropole, et de Henry Brin, Conseiller Régional, a coupé le traditionnel ruban.

Le projet aura nécessité 110 000 € dont 41 000 € du fonds Leader géré par le PETR, 30 000 € de Nîmes Métropole, et 9 000 € de la région Occitanie. La commune de Poulx a financé les 30 000 € restants.
Il faut souligner le travail des architectes, des entreprises et des services communaux qui ont permis une réalisation de qualité. Ambiance cosy et équipements dernier cri pour les futurs utilisateurs, 8 postes individuels, un bureau et une salle de réunion sont prêts à recevoir les coworkers.

L'ouverture est prévue très prochainement, n'hésitez pas à contacter la Mairie pour les modalités d'inscription.

Eve MALLIER
Adjointe, *déléguée à l'environnement*

Impact majeurs des feux de végétation sur l'environnement

Le changement climatique modifie les conditions météorologiques ; la végétation devient plus sèche. Des températures plus élevées favorisent la transpiration des plantes et la diminution de l'eau contenue dans les sols. La végétation s'asséchant, le risque de départ de feu est plus fort. L'absence de pluie, mêlée à une hausse précoce des températures, accroît la fragilité des massifs. La période à risque devient plus longue et plus intense.

Selon l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), dès 2040 les dérèglements climatiques perturberaient les conditions météorologiques puisqu'une sécheresse extrême conjuguée à une canicule intense pourraient avoir lieu durablement et régulièrement durant les étés dans les territoires méditerranéens. Et dès 2060, les conditions climatiques deviendraient défavorables à certaines espèces de ces régions.

Face à un feu, la France est particulièrement vulnérable, plus de 50 000 hectares de forêt ont brulé cette année, pour l'heure 2022 est la pire année depuis 1976. Les incendies ont un impact majeur sur les espaces naturels, détruisant tout ou partie des animaux et végétaux sur son passage.

L'activité humaine est la principale cause de déclenchement d'incendies, 90% des départs de feu, que ce soit du fait d'une activité économique (chantiers de BTP, activités agricoles…) ou bien d'une activité du quotidien (mégots de cigarettes, barbecues ou feux de camps). Par ailleurs 30% sont des incendies volontaires.

En 2020 : 47 feux => 78 ha brûlés
En 2021 : 44 feux => 33 ha brûlés
En 2022 : 62 feux => 1185 ha brûlés

Statistiques des feux de forêt dans le département du Gard en 2020/2021/2022 sur une période du 1/06/ au 1/09 (Source : www.promethee.com/default/incendies).

Incendie sur la commune de Poulx en juillet 2020 : 1,3265 ha brûlés
(Nature de la cause : malveillance)

TAILLE DES VÉGÉTAUX EN BORDURE DES VOIES

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et au désherbage et nettoiement des trottoirs, en limite des propriétés.
Profitez de la saison favorable à la taille des végétaux pour réaliser ces coupes.

PRÉPARER ET ADAPTER VOTRE HABITATION ET SON ENVIRONNEMENT

Par des gestes simples, il est possible de réduire considérablement le risque de départ de feu de végétation : en ne stockant pas de combustibles près des habitations, en n'utilisant pas d'outils susceptibles de provoquer des étincelles à proximité des végétaux surtout quand ils sont secs, en ne fumant pas à proximité de zone de nature comme les friches ou les champs, en ne jetant pas ses mégots au sol.
La prévention des incendies doit également se faire tout au long de l'année, avec notamment : Le débroussaillage de son jardin, un terrain débroussaillé permet au feu de passer sans provoquer de grands dommages et facilite le travail des sapeurs-pompiers.

Gestion du risque feu de forêt
www.gard.gouv.fr

L'obligation légale de débroussaillement est à la charge du propriétaire de la parcelle, elle s'applique à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier.
Elle concerne :
- **En zone urbaine,** toute la parcelle même sans construction doit être débroussaillée sur l'intégralité de la parcelle.
- **En zone non urbaine** (forêt, bois, garrigues, etc…), toute parcelle doit être débroussaillée dans un rayon de 50m autour des constructions, ainsi que le long des voies privées y donnant accès sur une profondeur de 5m de part et d'autre de la voie.
- **Les terrains à cheval** sur une zone urbaine et non urbaine sont soumis au deux réglementations.

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS ?

- Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel ou de les déposer en déchetterie.
- Il est interdit de les brûler, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques et il faut tenir compte des risques d'incendie.

Dans cette rubrique, vous trouverez régulièrement une présentation des différents services de la commune.

Sylvie COMPEYRON
Adjointe, *déléguée à l'administration générale*

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Ce service est composé de 5 agents, d'un directeur général des services et d'un responsable en charge des ressources humaines, du secteur enfance et jeunesse, des logements sociaux et de la communication.
Nos agents administratifs sont des acteurs incontournables de la mairie. Ils sont tous polyvalents, disponibles et réactifs et se relaient pour assurer la continuité du service public et répondre aux demandes des administrés.
Pour mieux les connaître et comprendre leur travail nous vous en avons détaillé leurs différentes missions.

À Poulx le service administratif est géré par Olivier Pétronio, Directeur Général des Services, il apporte aux élus et aux agents, conseils, soutien, veille juridique afin d'assurer avec rigueur et transparence le suivi des différents dossiers. Il doit se former, s'informer en permanence, pour s'adapter régulièrement à la complexité des procédures administratives. Il est un peu le chef d'orchestre de l'organisation de la collectivité.

Mathieu Roussel, occupe également une place centrale au sein de la mairie. Il gère environ 70 bulletins de paie (agents, élus, enseignants), les arrêts maladies, les parcours professionnels, les départs en retraite, les recrutements sur le volet RH, pilote en lien avec les élues déléguées l'enfance-jeunesse et les logements sociaux, fait partie du comité de direction sur le volet communication.

POSTE D'ACCUEIL

Cathy Patris et Sophie Champetier vous accueillent quand vous franchissez la porte de la mairie. Elles vous reçoivent, vous orientent, vous renseignent avec une grande disponibilité et beaucoup d'amabilité. Elles ont une capacité d'écoute importante et une très bonne connaissance de tous les services municipaux et surtout une réactivité immédiate en cas d'urgence. Reconnues par les administrés, elles sont facilitatrices des requêtes de ces derniers.
Elles s'occupent de l'état civil, des élections, de la réservation des salles des fêtes aux particuliers...
Sophie travaille également 2 jours par semaine au le service urbanisme ce qui nécessite une grande adaptabilité.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Bernadette Lacoste occupe ce poste depuis plusieurs années maintenant avec beaucoup de compétences. Elle a en charge le courrier, les recommandés, les colis, les prestations postales, enregistre les opérations bancaires courantes, gère la trésorerie.
L'agence communale Poulxoise a de très bons résultats en termes de fréquentation.
Elle a également en charge sur du temps municipal l'agenda de Monsieur le Maire, elle planifie les rendez-vous, organise les cérémonies ainsi que les invitations et courriers officiels. Elle assiste également Mathieu Roussel sur le volet RH.

COMPTABILITÉ

C'est Isabelle Baud qui est à la tête de cet important service. Avec l'appui du Directeur Général des Services, du maire et de l'adjointe déléguée elle participe à l'élaboration des budgets, des procédures budgétaires et en assure le suivi avec beaucoup de rigueur
Elle traite les factures, exécute les décisions financières prises en conseil municipal avec neutralité et transparence.

L'URBANISME

Christine Capaldi gère avec un grand professionnalisme ce service Comportant de nombreuses contraintes législatives et réglementaires.
Elle réceptionne et enregistre les dossiers d'urbanisme pour transmission au service instructeur, elle rédige les courriers (notaires, géomètres, architectes). Elle a la gestion des dossiers et leurs suivis techniques, elle renseigne les personnes sur la réglementation en matière d'urbanisme.
Avec Sophie elles forment un binôme redoutablement efficace et complémentaires.
Mais Christine est également responsable du CCAS de la commune, participe à la préparation des commissions, à l'envoi des convocations et à leurs comptes rendus.

Vous avez maintenant un aperçu de leur quotidien au sein de la collectivité, ils y jouent un rôle essentiel. Un grand merci à eux tous.

UN POINT SUR...

PLU
Plan Local d'Urbanisme

Comités de Pilotage et Comités Technique se succèdent depuis l'ouverture de la révision du Plan Local d'Urbanisme, parmi les derniers sujets abordés au Co-Tech qui est, pour rappel, composé d'élus de l'opposition et de la majorité ainsi que de 8 représentant(e)s de la société civile : les modifications à apporter aux règles d'urbanisme pour améliorer la maîtrise du développement et du foncier ou encore les déplacements dans le village (plan de circulation, voies douces...).

À ce stade, l'écriture du PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable - élément incontournable d'un PLU est la prochaine étape. Il présentera les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental.

Les souhaits et remarques exprimés par les Poulxois dans le registre toujours mis à disposition à l'accueil de la mairie et sur le mail plu@poulx.fr sont analysés et seront intégrés aux réflexions lors de l'écriture du PADD qui doit aussi être en cohérence avec le SCOT Sud Gard - Schéma de COherence Territorial - et le PLH - Plan Local de l'Habitat-.

Le calendrier et l'avancée des travaux sont conformes aux attendus pour l'élaboration de notre document d'urbanisme.

Une réunion publique à laquelle sera conviée l'ensemble de la population sera organisée courant 1er trimestre 2023.

Après 2 années «muettes», arrêt dû à la Covid, le Festival Son Libre de Collias est revenu cette année au mois de mai dernier (il était précédemment début juillet)... Et avec lui un certain nombre de nuisances pour les communes proches et notamment Ledenon, Cabrières et Poulx.

À l'initiative des 3 maires de ces communes plusieurs réunions ont eu lieu, avant et après son organisation, pour sinon s'opposer au Festival qui a une existence légale, a minima faire prendre conscience aux organisateurs et aux décideurs de la commune sur laquelle il se déroule, des risques et des nuisances environnementales et sonores.

La dernière, mi-octobre, a réuni les édiles des communes concernées, les représentants de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, de la préfecture, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, des agriculteurs et commerçants locaux et des organisateurs.

Les échanges ont parfois été vifs, les risques pour la biodiversité (faune, flore, déchets...) et le risque d'incendie étant particulièrement prégnants, ainsi que la pollution sonore.

Une meilleure prise en compte par les organisateurs de ces différents sujets a été demandée, notamment sur le respect de la jauge - qui cette année était réduite à 5000 participants suite aux précédentes interventions-, des risques incendies, du nettoyage du site et respect de la zone autorisée tant pour le stationnement, que pour le «camping» ou encore les cultures alentour, de la nécessité de renforcer le plan d'évacuation et de limiter les débordements de toute nature.

Les élus Poulxois resteront pour leur part, attentifs au respect de la préservation du site et de la quiétude des habitants, même si ce festival n'est pas sur notre territoire.

Les mercredis de l'info

Les élus de la majorité municipale vous proposeront prochainement les mercredis de l'info. Ces rencontres citoyennes permettront de comprendre le quotidien, de débattre sur des thèmes choisis et d'apporter des moments de démocratie vivante et partagée.

Première rencontre :
le MERCREDI 8 FÉVRIER À 18H30,
salle des Mariages, place de l'Hôtel de Ville.

La mobilité en souffrance

Dès le mois de juillet les médias dans leur ensemble mais aussi les revues et journaux spécialisés s'évertuaient à nous alerter sur la pénurie de chauffeurs de bus. Aujourd'hui on en subit des effets de plein fouet : les transports scolaires et publics se retrouvent désorganisés et sont la vindicte des usagers en colère.

Ajoutez à cette situation les travaux récents et l'inauguration du tram bus, il n'en fallait pas plus pour donner des migraines aux Poulxoises et Poulxois.

C'est bien Nîmes Métropole qui assure la compétence transport, Transved assure la délégation de ce service, payant pour l'usager.

Face aux dysfonctionnements de ce débuts d'année scolaire mais aussi face à la réduction du nombre de rotations, les usagers se sont mobilisés, sur les réseaux sociaux, au travers d'une pétition et de façon individuelle auprès du délégataire.

Pour autant la Mairie n'est pas restée inactive et insensible aux problèmes. Pour intervenir auprès de la communauté d'agglomération et des élus référents, le Maire devait s'appuyer sur des doléances factuelles. Un registre ouvert à l'accueil de la mairie a permis de consigner les différents problèmes.

Fort de ces remarques et fort de 370 signatures de la pétition organisée par la FCPE, une action a été initiée auprès des élus communautaires.

Le jeudi 06 octobre une rencontre a été organisée dans les locaux de la Mairie. Nîmes Métropole était représentée par Madame De Girardi conseillère communautaire déléguée à la mobilité, et par Madame Magalie Bosquet Chargée de relations aux usagers, direction organisation des transports et déplacements et direction déléguée à la mobilité et au développement durable, accompagnées de deux Directeurs de Transved et de deux représentants de l'administration de l'agglo. La Mairie était représentée par Monsieur Patrice Quittard, Maire accompagné de Madame Sylvie Compeyron, Première Adjointe et Madame Angélique Braguier Pancino, Adjointe aux affaires scolaires.

Une fois les constats évoqués sur les changements par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire 7 bus en moins, nos élus ont rappelé les dysfonctionnements sur la ligne 17 avec le débarquement non justifié des enfants aux arrêts de Courbessac. Ils ont mis l'accent sur la perte du service public et la gêne pour l'ensemble des Poulxois, sans oublier l'impact environnemental de ces mesures.

La vitesse des bus dans le village et le non-respect de la signalisation par les chauffeurs de bus ont été évoqués.

Seules avancées obtenues : après les vacances d'octobre, 1 bus dédié à la Valsainte, 1 bus dédié à Ada Lovelace et une information à Poulx sur «Allo Bus» la navette mise à disposition des usagers qui ne parait pas toujours ponctuelle.

Nous aurions aimé plus, mais l'action conjointe des citoyens et de la municipalité a permis de faire avancer les choses, nous avons été entendus et reviendrons régulièrement à la charge auprès de l'agglo pour un meilleur service.

Dégâts d'orages de septembre 2021

Notre cimetière a été durement impacté par l'épisode cévenol du 12 septembre 2021. En effet le mur «Est» a cédé en partie sous la pression de l'eau et la poussée des terres.
La déclaration de «catastrophe naturelle» et la visite d'un expert nous permettait d'espérer une indemnisation pour reconstruction. Après deux refus de l'assurance qui ne prend en compte que les clôtures rattachées à un bâtiment, il a fallu toute la pugnacité de nos services et un an d'instruction pour qu'une révision de la décision soit prise en compte par la direction générale.
La bonne nouvelle est tombée dernièrement et c'est 10 779 € correspondant à 50 % du chiffrage de l'expert moins 10 % de franchise qui nous seront versés.
Les travaux d'évacuation des déblais ont été réalisés fin octobre, viendra ensuite la reconstruction du mur et les fondations seront protégées par un système de drainage.

Libre expression

Les textes fournis par les groupes politiques ne sont ni modifiés, ni corrigés par la rédaction. Ils sont donc transcrits en l'état.

Poulxoises, Poulxois,

Décidément les élus de l'équipe de la majorité nous surprennent par leur façon de gérer.

Après avoir jeté par les fenêtres 190 000 €, les voila relancés dans un projet tout aussi farfelu.

Ils viennent de préempter un bien immobilier sur le centre village (370 k€), mal placé, dans un lieu difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite, pour un projet de salle municipale.

Ils relancent des études techniques coûteuses.

Ils ne vivent pas dans le même monde que nous certainement !

Comment leur faire comprendre que les prix des matières premières n'ont pas baissé, et que les collectivités locales n'ont pas plus d'argent.

Ils feraient mieux d'économiser les frais de fonctionnement comme l'éclairage et par exemple éteindre nos lampadaires de 23h00 à 5h00. Que du bon sens et pourtant...

Dans l'attente d'un retour à la raison de nos élus, les équipes de J'aime Poulx vous souhaitent de très belles fêtes de Noël et de fin d'année en famille dans la joie et le bonheur.

La Vie du Conseil Municipal

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : MARDI 13 DÉCEMBRE 2022 À 18H30

Les compte-rendus des conseils municipaux sont consultables en Mairie ou sur le site Internet de la ville **www.poulx.fr** dans l'onglet Mairie à la rubrique «Conseils Municipaux».

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Cette année des séances offertes pour les tout-petits, moins de trois ans, sont organisées pour les assistantes maternelle et les familles à la salle Renée Passet, rue du serpolet.
Ce projet intergénérationnel est réalisé avec des assistantes maternelles, des bénévoles de la bibliothèque, l'animatrice Karine et les résidents de la maison en partage des Genêts d'Or.
Les séances une fois par mois, durent 50 mn environ et se déroulent comme suit (selon le schéma de la médiathèque de Marguerittes) 10 :00 accueil, rencontre des enfants et adultes -lecture mise en scène avec objets et décors - comptines à partager - découverte libre des livres sonores de la mallette tout petits de la bibliothèque - jeux à l'extérieur pour les plus grands et départ.

Voici un premier calendrier pour les mois à venir :
- Lundi 14 novembre
- Vendredi 9 décembre
- Lundi 16 janvier
- Mercredi 8 février : séance organisée et mise en scène par les résidents avec le castelet et les marionnettes de leur création, histoire : LE BALLON de Mario Ramos

Merci de bien vouloir vous inscrire pour chaque séance par mail : bibliothèquedepoulx@orange.fr

POULX
BIBLIOTHEQUE

NOUVEAUTÉS
Chaque mois plus de 30 livres nouveaux sont disponibles à la bibliothèque vous pouvez les emprunter aux horaires habituels : le lundi de 15h à 18h, le mercredi de 15h à 18h30 et le premier vendredi de chaque mois de 10h à 12h.

DONS
Vous nous avez apporté les livres que vous ne lisez plus : merci beaucoup ! Nous continuons à recevoir les dons aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Tennis Club de Poulx

Pratiquer le tennis à Poulx c'est simple et pas forcément bien cher.

4 terrains, 1 club house, 2 moniteurs et une belle équipe de bénévoles vous attendent pour taper dans la balle jaune comme les 160 adhérents déjà inscrits pour cette saison 2022/2023. De 4 ans jusqu'à 90 ans, adhérez et venez jouer en loisir, en famille, avec des amis ou en suivants des cours collectifs ou individuels.
De 95€ à 225€ pour l'année, tout dépendra de la formule que vous choisirez.
Contactez Gilles, le Président au 07 80 04 38 72

De la self défense et de l'Aikido à Poulx

Apprendre à se mouvoir harmonieusement, coordonner ses gestes, éviter de se faire harceler à l'école, réaliser des techniques d'aïkido avec un partenaire, etc..., tout cela sans concurrence entre les enfants, sans compétition, c'est ce que propose l'Association Aikido Poulx au dojo municipal tous les lundis à 16h30 (à la sortie de l'école) pour les jeunes en primaire.
Pour ceux et celles qui recherchent une activité permettant de se défendre contre des agressions physiques, l'association propose un cours de self défense Aikiself tous les jeudis de 20h15 à 21h15.
Renseignements au 06 72 78 63 10 sur www.aikido30.fr et sur aikido30@aikido30.fr

Team Poulx Trail

L'association Team Poulx Trail change ses dates de manifestations. Le Beaver Trail Poulx qui attire un millier de coureurs chaque année le premier week-end du mois de juin a décidé de revisiter à 100% ses parcours de courses. Pour être en accord avec la gestion environnementale locale, le Beaver Trail sera dorénavant organisé en Octobre. La prochaine édition se tiendra le samedi 7 octobre 2023. Les parcours proposés seront 13 km, 24 km & 42 km. Une randonnée de 10 km sera également organisée et la totalité des inscriptions de cette randonnée seront reversées à la Ligue contre le cancer.
Le Team Poulx Trail proposera également un week-end de course à pied Ultra.
Le 15 décembre 2023 nous proposerons un Ultra Trail avec une boucle de 6,7 km à réaliser en 1h avec départ toutes les heures et ce à l'infini... jusqu'au dernier survivant.

2ème édition des Marchés de Noël

Après le franc succès des marchés nocturnes cet été, l'association Entartcom de Poulx organise et vous propose la **2ème édition des Marchés de Noël les 10 et 11 décembre** prochains dans la cour du restaurant Les Amandiers, avec la participation de La Jeunesse Poulxoise et L'Amicale du Personnel Communal.
Plusieurs exposants et artisans seront présents. Samedi, jeux et animations offerts aux enfants.
L'après-midi, la chorale Gospell Project nous fera le plaisir de revenir chanter comme l'an dernier.
Dimanche matin, petit déjeuner offert et les animations continueront. Restauration rapide les 2 jours.
Nous vous espérons nombreux pour ces marchés de Noël dans ce cadre magique et chaleureux des Amandiers à Poulx.

Association Entartcom
La Jeunesse Poulxoise
L'Amicale du Personnel Communal

FCPE

C'est une équipe de parents d'élèves FCPE renouvelée et motivée qui a relancé lundi 31 octobre la fête d'Halloween, attendue et réussie grâce au soutien de la municipalité.

Sorcières et petits vampires ont défilé dans le village pour la chasse aux bonbons puis pour le bal dans une salle des fêtes envahie de toiles d'araignées, citrouilles et squelettes, animé par Benoit, de la boucherie de Poulx.

Merci à tous les partenaires mobilisés, sponsors, municipalité et parents.

De nombreux projets pour l'année à venir : vente de chocolats et gâteaux, carnaval, vide-grenier et fête de l'école, avis à toutes les bonnes volontés pour renforcer l'équipe de bénévoles !

Les membres de la FCPE de Poulx.

ARTICLES RÉDIGÉS ET TRANSMIS PAR LES ASSOCIATIONS

Venez déposer votre lettre dans la Boîte aux lettres du Père Noël installée dans le hall d'entrée de la Mairie !

› AGENDA ‹

10 & 11 DÉCEMBRE
CULTURE TIBÉTAINE
Salle des fêtes

10 & 11 DÉCEMBRE
DE 10H À 17H
MARCHÉ DE NOËL
organisé par Entartcom
Cour du restaurant Les Amandiers

11 DÉCEMBRE
DE 13H À 17H
NOËL DES ENFANTS
offert par la commune
Parking du restaurant Les Amandiers

16 DÉCEMBRE À 20H45
LES VENDREDIS DE L'AGGLO
«Boire, fumer et conduire vite»
Nîmes Métropole
Salle des fêtes
ENTRÉE GRATUITE

21 JANVIER
THÉÂTRE «L'expérience»
par la Troupe de Bric et de Broc
Salle des fêtes

4 FÉVRIER
THÉATRE «Guy Chambrier»
Salle des fêtes Capitelle

3, 4 & 5 FÉVRIER
EXPOSITION CME
«Poulx vu par les enfants»
Salle des fêtes Eouze

12 MARS
CROSS DUATHLON

DU 16 AU 20 MARS
EXPOSITION DE PEINTURES
organisée par Les Peintres des Capitelles

1ER AVRIL À 17H30
FESTIVAL MUSICAL DE POULX
Concert du «Trio Borsalino»
Église Saint-Michel

8 MAI
COMMÉMORATION

13 MAI
JOURNÉE CITOYENNE

DU 30 JUIN AU 2 JUILLET
FÊTE VOTIVE

UNE RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE POUR LES CHIENS DITS «DANGEREUX»

Ils sont classés en deux catégories distinctes. Elle implique pour leurs maîtres des obligations. Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention.

CHIENS DE CATÉGORIE 1

- Chiens de type American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier), également appelés «pit-bulls».
- Chiens de type Mastiff, également appelés «boerbulls».
- Chiens de type Tosa.

CHIENS DE CATÉGORIE 2

- Chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier).
- Chiens de race Rottweiller.
- Chiens de type Rottweiller.
- Chiens de race Tosa.

La demande de ce permis doit être faite en Mairie, le propriétaire doit notamment posséder une attestation d'aptitude et d'autres conditions sont requises (carte d'identification, évaluation comportementale du chien...).
Renseignez-vous à l'accueil
Tél. : 04 66 75 25 16

Un «chien dangereux» est un chien susceptible de représenter un danger, aussi bien pour les personnes que pour les animaux domestiques, aussi le non-respect de la réglementation entraine de fortes amandes.
Il n'est pas question ici de mettre à l'index chiens ou propriétaires, mais les accidents ne sont pas une fatalité.

Respectez les règles de bon sens et de précaution...
Restez toujours vigilants.